

s'étaient éparés de Thorn. Guillaume I^{er} s'entremet également avec énergie auprès de la Diète, lorsque le gouverneur militaire du MOULIN fit mine d'incarcérer tant la « bande » des Tornaco que la troupe de Vauthier qui s'étaient réfugiées dans la forteresse. (74)

Nous avons vu qu'en 1819/20 le roi grand-duc n'avait pas songé à faire exécuter les Décrets de Carlsbad au Grand-Duché, ce qui eût d'ailleurs été chose aisée puisqu'il n'y existait ni journal ni université. Mais pour mieux disposer la Diète dont il ne désespérait pas recevoir aide et secours, Guillaume I^{er} ordonna en 1832 non seulement la publication des résolutions diétales du 20. 9. 1819, mais également celles qui les renforcèrent et qui portent les dates des 16. 8. 1824, 28. 6. 1832 et 5. 7. 1832. (75) *) Publier ces décrets n'empêcha pas Guillaume I^{er} de réitérer le 23. 3. 1833 auprès de la Diète les reproches de ne pas lui avoir prêté main forte pour réprimer la révolution au Grand-Duché, pays affilié à la Confédération germanique.

Inutile de nier que Guillaume I^{er} était au courant du « complot orangiste » qui, ourdi en 1833 à Bruxelles, étendit ses tentacules jusqu'aux deux quartiers du Luxembourg où il était représenté par SCHROBILGEN et GELLE (v. leur biographie), ainsi que par le chevalier de VAUTHIER déjà nommé. GOEDECHE en savait également assez long et ne demandait pas mieux que de suivre consciencieusement les recommandations royales de poursuivre le tout dans le plus grand secret. (76) On sait que l'agitation, qui voulait s'opposer au morcellement du Grand-Duché, se résuma par l'envoi d'une délégation à la Conférence de Londres.

Après la chute d'Anvers, devant le blocus des côtes hollandaises par la France et l'Angleterre, Guillaume I^{er} fit signer le modus vivendi, à Londres, le 21. 5. 1833. Mais il ne s'y conforma pas en permettant des poursuites contre les adhérents de la Révolution au Grand-Duché. Ce ne fut qu'à la suite de démarches faites entre autres par METTERNICH et la Diète qu'il donna des ordres secrets à GOEDECHE de cesser les tracasseries. (77)

Le 10. 3. 1839 les notables du Grand-Duché se réunirent pour désigner la députation chargée de se rendre auprès du roi grand-duc pour rappeler à son souvenir outre diverses promesses la proclamation du 19. 2. 1831 laissant entrevoir pour le Grand-Duché une administration séparée de celle des provinces septentrionales du royaume. La députation composée d'orangistes éprouvés tels que Théodore DE LA FONTAINE, Jacques WILLMAR, Prosper de BLOCHAUSEN, Jacques LAMORT et Ferdinand PESCATORE devait partir pour La Haye après une seconde assemblée convoquée pour le 17 mars. (78)

Tout le monde chez nous connaît les multiples raisons qui amenèrent les provinces méridionales à se soulever contre le régime

*) Si nous les mentionnons ici c'est que ces décrets, notamment celui du 28. 6. 1832, furent invoqués en 1856 par GUILLAUME III et ses mauvais conseillers, pour expliquer leur attitude lors du « Coup d'Etat. »